



Assemblée générale

Distr. générale
5 novembre 2007
Français
Original : russe

Soixante-deuxième session

Troisième Commission

Point 70 de l'ordre du jour

Promotion et protection des droits de l'homme

Lettre du 18 octobre 2007 adressée au Président de l'Assemblée générale par le Représentant permanent de la Fédération de Russie

En 1932 et 1933, une tragédie s'est abattue sur la Russie, le Kazakhstan, l'Ukraine et les autres républiques de l'Union des républiques socialistes soviétiques. La famine généralisée, due notamment aux politiques répressives du régime stalinien, souvent condamnées, a fait des millions de victimes innocentes parmi les populations russe, kazakhe, ukrainienne et autres.

Tous les peuples de la Communauté d'États indépendants partagent la douleur associée aux événements de la famine des années 30. Ensemble, nous pleurons ceux qui ont péri et honorons leur mémoire. Nous affirmons notre attachement à la déclaration commune dans laquelle, à la cinquante-huitième session de l'Assemblée générale de l'ONU, en 2003, plusieurs États, dont la plupart de ceux qui appartiennent à la Communauté d'États indépendants, ont dit compatir aux souffrances qu'avaient subies les millions de victimes de la tragédie, quelle que soit leur appartenance nationale.

Il serait inadmissible qu'une telle tragédie se répète au XXI^e siècle, où que ce soit dans le monde, c'est pourquoi la Fédération de Russie fera tout ce qui est en son pouvoir pour favoriser les progrès de la démocratie, le respect des droits de l'homme et la primauté du droit. Nous appelons également tous les chercheurs à continuer leur minutieux travail de recherche pour faire toute la lumière sur l'histoire de cette tragédie.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 70 de l'ordre du jour.

(Signé) V. Churkin

